



Abuser par un sans papier battu violer induit en erreur tromper

Par **fouine25**, le **08/04/2011** à **15:04**

bonjour ,

voila y a 5 ans g connu un homme apres quelque mois j ai su qu il avait pas de papier il ma demander de faire un enfant chose que j ai faite car mois j etai tres amoureuse et je pensai qu il en avait autant a mon egard pui au fur et a meusur il devein violant mais telement convenquant que je lui pardonnai puis l enfant et venu la il a u un recepicer de 3 mois avant d obtenir un an entretent il a des aventur il sort la nuit rentre au petit matin boie me frapp devant l enfant puis j aprend par la petite soeur qu il a violer elle qui etai ager de 9 ans et son autre soeur ager de 3 ans lui arrive a me faire croire ke sa soeur a toujours ete jalouse de lui donc ell invente des chose horrible , apres quel que temps il me convenque qu il faut se marier que c mieu pour sa situation chose que j accepte apres le mariage on demenage la il se met a partir plus souvent et me tappe plus frequament je decide dans finir avec se mariage au bout de 4 mois de mariage je demande le divorce on se separe lui reste dans l appartement puis je m aperçoi ke dans ses papier son acte de naissance c pas sa vrai date de naissance ni le nom de sa mere qui appartai je fait une petite enquete et la je vois que cet homme avait 47 ans au lieu de 30 ans ensuite arrive l echeance de sa carte de sejour et pour la renouveler il lui faut une lettre de ma main pour dire qu il s occupe de son enfants et qu il lui verrse bien une pension alimantaire moi je refuse car depuis notre separation il a rien envoyer a son enfants ni pri de de contacte lui il s interese cas ces papier donc apres mon refus il me dit qu il veut passer une pres midi avec son enfants chose que j accepte lui en profite pour partir avec l enfants sur bordeaux la ou il reside chez sa futur femme il me dit ke si je veut revoir l enfants faut faire la lettre sa compagne n est pas d accore avec lui il se met a la frapper devant l enfants il garde l enfants 3 semaines c sa compagne qui s occupe de l enfants lui sort tout le temps un jour il la tape a mort ell porte plainte contre lui il arrive a lui tourner la tete pour quel le repreine ell le fait moi j envoi cette lettre qu il ma demander d ecrire sous menace et a l heure d aujourd'hui je sou ete lui faire enlever ses papier il a u pour un an comment faire ...

Par **Domil**, le **08/04/2011** à **17:29**

Merci d'écrire en français, c'est incompréhensible

Par **Claralea**, le **08/04/2011** à **18:22**

C'est juste tres tres difficile de vous lire !

Dans tous les cas, j'ai retenu une chose quand meme tres grave. Vous savez que c'est un pedophile, qu'il a violé ses soeurs alors qu'elles n'etaient agées que de 9 et 3 ans et vous lui laissez votre enfant ! C'est de l'inconscience

Envoyez un courrier recommandé à la prefecture ou telephonez leur pour leur expliquer comment il a gardé votre enfant en otage jusqu'à ce que vous lui fassiez cette lettre. Il ne faut pas qu'il reste en France, vous aurez des soucis toute votre vie avec lui, et surtout votre enfant

Par **fouine25**, le **08/04/2011** à **18:28**

merci j ai deja appeler la prefecture met eux ne peuvent rien faire cet pour cela que je demande de l aide je doit ecrire au procureur de la republique mais je ne sais comment ecrire cet lette si quelqu un pourai m aider sa serai bien merci d avance

Par **Claralea**, le **08/04/2011** à **18:38**

si vous voulez, ecrivez ce que vous voulez dire au procureur, envoyez moi votre lettre en message privee et je vous la corrigerai en français

Toujours aimable , gentille et serviable , Clara (léa) !Ahhh !!! Si on pouvait dire ça de tou (te) s !!!

Par **fouine25**, le **08/04/2011** à **18:48**

ok merci sais gentil a vous !

Par **Claralea**, le **08/04/2011** à **20:27**

[citation]**Clara (léa)**[/citation]

Clara et Léanne sont mes poupées, moi j'ai un vieux prenom des annees 60 (lol)

Peut - on connaître (le prénom suranné) ?

Claradélaïde ?

Cunégonde ?

Arthémise ?

Par **Flo56**, le **08/04/2011** à **20:33**

Euh... quand vous vous êtes mariés, le maire a a clairement décliné votre état civil : nom complet, prénoms ET date de naissance. Pour vous comme pour votre mari. Donc là je comprends pas. Soit vous n'êtes pas mariés... soit vous dormiez à votre mariage?

Par **fouine25**, le **08/04/2011** à **21:24**

ben non je ne dormais pas j ai préciser que mon mari avait falsifier son acte de naissance depuis son pays d origine !

Par **Flo56**, le **08/04/2011** à **21:41**

Ce n'était pas franchement clair dans votre message.

Par **Claralea**, le **08/04/2011** à **21:45**

**[citation]Peut - on connaître (le prénom suranné) ?
Claradélaïde ?
Cunégonde ?
Arthémise ?[/citation]**

J'ai pas dit debut 1860 !!!!!!! **1060 ?**

C'est Corinne
C'était la periode des Corinne, Sylvie, Françoise, Michèle...
Bonsoir et bon week - end , Corinne !

[citation]ben non je ne dormais pas j ai préciser que mon mari avait falsifier son acte de naissance depuis son pays d origine ![/citation]

C'est malheureusement tres courant, et encore quand ils connaissent eux meme leur vraie date de naissance !

Par **Flo56**, le **08/04/2011** à **22:11**

Il y a bien eu une plainte pour coups et blessures non? Ou du moins une main courante?

Par **Claralea**, le **08/04/2011** à **22:21**

[citation]**Bonsoir et bon week - end , Corinne !**[/citation]

Bonsoir et bon week end à vous aussi FANTOME !!!!!

Merci

[citation]Il y a bien eu une plainte pour coups et blessures non? Ou du moins une main courante?[/citation]

Oui, j'espere que vous avez porte plainte pour coup et blessure quand il vous frappait, avez vous ete au commissariat pour dire qu'il ne voulait vous rendre votre enfant que sous la condition d'avoir votre signature pour ses papiers... enfin que vous allez pouvoir prouver tout ce que vous dites aupres du procureur